





Communauté de communes  
**PERIGORD LIMOUSIN**

**SERVICE FINANCES**

Aurore CHASTAING

3 Place de la République

24800 THIVIERS

05 53 62 28 22

[aurore.chastaing@perigord-limousin.fr](mailto:aurore.chastaing@perigord-limousin.fr)

Thiviers, le 26 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Objet : Les modes de règlement : PAYFIP, prélèvement bancaire ou paiements traditionnels

Madame, Monsieur,

Afin de faciliter vos paiements des produits locaux et notamment pour le service enfance, trois modes de règlement de vos factures vous seront proposés :

- **LE PAIEMENT EN LIGNE VIA PAYFIP** (anciennement TIPI).  
PayFiP vous permet de payer vos factures publiques (hors impôts) 24h/24, 7j/7, en toute sécurité. Vous pouvez payer votre facture sur internet en vous connectant sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr) et renseigner l'identifiant collectivité et les références indiquées sur votre facture.
- **LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE :**  
Grâce au prélèvement SEPA, vous n'aurez plus à vous soucier de régler vos factures à temps. Pour cela, il vous suffit de nous retourner le formulaire Mandat de prélèvement SEPA ci-joint, au plus vite, complété, daté et signé avec un Relevé d'Identité Bancaire. Les documents sont à adresser :  

*Communauté de Communes  
À l'attention du Service Comptabilité  
3 Place de la République  
24800 THIVIVIERS*
- **LE MODE TRADITIONNEL :**
  - *En numéraire* : Directement chez les buralistes.
  - *Par chèque* : Libellez votre chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC et envoyez au centre d'encaissement mentionné sur le titre.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de meilleures salutations.

Le Vice-Président

Jean-Claude JUGE

